

Séance ordinaire du 4 juillet 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatre juillet deux mille dix-sept à treize heures quarante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin et Mario Fortier, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du comité exécutif Janet Jones et Robert Maranda.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-09-60

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 4 juillet 2017.

CE-2017-09-61

Aide financière à Revitalisation village Saint-Nicolas [Document d'aide à la décision GRE-2017-165](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Revitalisation village Saint-Nicolas, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-09-62**Aide financière à Revitalisation village Saint-Nicolas**
[Document d'aide à la décision GRE-2017-167](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Revitalisation village Saint-Nicolas, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-09-63**Aide financière à Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc.**
[Document d'aide à la décision GRE-2017-169](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 400 \$ à Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-09-64**Disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan de juillet 2017 et affectation du fruit de la vente**
[Document d'aide à la décision INF-EM-2017-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Il est également résolu d'autoriser la vente par le Centre des services partagés du Québec des véhicules, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision INF-EM-2017-006, et d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements.

CE-2017-09-65**Demande d'autorisation pour les travaux de réfection du pont piéton situé au-dessus du ruisseau Roy (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), financement afférent et demande de soumissions**
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-064](#)

Il est résolu :

- d'autoriser CIMA+ à présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour les travaux de réfection du pont piéton situé au-dessus du ruisseau Roy (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville);
- de financer cette dépense au montant maximal de 70 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45;

- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à demander des soumissions pour la réalisation de ces travaux.

CE-2017-09-66

Financement de la dépense relative aux travaux de mise aux normes de l'intersection de la route Monseigneur-Bourget et du boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis) et demande de soumissions

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-076](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative aux travaux de mise aux normes de l'intersection route Monseigneur-Bourget et du boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis), incluant du pavage sur la route Monseigneur-Bourget, au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03;
- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à demander des soumissions pour la réalisation de ces travaux.

CE-2017-09-67

Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud et à la Maison de la famille Chutes-Chaudière et modification à la circulation le 16 septembre 2017

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-022](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à la Maison de la famille Rive-Sud et à la Maison de la famille Chutes-Chaudière pour la tenue de la première édition de l'évènement *Ta famille, ton sommet* et pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu d'autoriser la fermeture de la côte Rochette (secteur Lévis), le 16 septembre 2017, pour la tenue de cet événement ainsi que toute modifications nécessaires à la circulation, de même que de fournir à ces organismes le support requis au plan logistique et technique selon les paramètres établis avec les différentes directions impliqués, le tout sous réserve de la disponibilité d'équipements et d'infrastructures de la Ville nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'évènement.

CE-2017-09-68

Modification de la résolution CV-2017-03-31 « Financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2017 » et de la résolution CV-2017-01-30 « Financement de la dépense relative aux travaux de construction d'un pavillon d'accueil, de sentiers, d'une passerelle et de signalisation dans le parc régional de la Pointe-De la Martinière et décret de travaux »

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2017-03-31 « Financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2017 » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De diminuer le financement prévu à cette fiche de prise de décision de 176 400 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2017-01-30 « Financement de la dépense relative aux travaux de construction d'un pavillon d'accueil, de sentiers, d'une passerelle et de signalisation dans le parc régional de la Pointe-De la Martinière et décret de travaux » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De diminuer le financement prévu à cette fiche de prise de décision de 100 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. ».

CE-2017-09-69

Adoption du Règlement RV-2017-17-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (réduction de la distance de dégagement de la rive)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport à la résolution CV-2017-05-31.

CE-2017-09-70

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification de la hauteur, du nombre de logements et des marges de recul dans la zone M1307, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-153](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2017-17-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changements par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-04-46.

CE-2017-09-71

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-17-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de dispositions afin de régulariser la situation des bâtiments, constructions, enseignes, aménagements de terrains, etc., dans le cas d'une acquisition à des fins d'utilité publique)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-168](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2017-17-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-05-32.

CE-2017-09-72

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au

plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2017-16-64 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé
[Document d'aide à la décision URBA-2017-189](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2017-16-64 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'adopté en vertu de la résolution CV-2017-00-98.

CE-2017-09-73

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-17-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zones H1303, M1309, H1310, H1317 et H2016, rue Gravel, secteurs Saint-Romuald et Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-190](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2017-17-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-05-37.

CE-2017-09-74

Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 24 mai 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-191](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 24 mai 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-09-75

Dépôt du rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 8 juin 2017

[Document d'aide à la décision URBA-2017-192](#)

Le rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 8 juin 2017, est déposé, à titre d'information.

CE-2017-09-76

Adoption du Second projet de règlement RV-2017-17-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C205 dans la zone I0442, à l'est de la rue J.-B.-Renaud sur le chemin Industriel)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-200](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de

règlement RV-2017-17-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-05-38.

CE-2017-09-77

Acquisition d'une servitude pour l'aménagement d'un lien piétonnier avec passerelle sur une partie du lot 1 963 607 du cadastre du Québec (chemin du Quai, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2017-059](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de cession de servitude du propriétaire du lot 1 963 607 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 564 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-059, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximal de 4 200 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-44.

CE-2017-09-78

Régularisation du titre de propriété du lot 4 271 389 et d'une partie du lot 5 915 770 du cadastre du Québec (route Lagueux, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2017-110](#)

Il est résolu :

- de régulariser le titre de propriété du lot 4 271 389 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 364,8 mètres carrés, au montant de 55 218 \$, plus taxes applicables, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-110, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de régulariser le titre de propriété d'une partie du lot 5 915 770 de ce cadastre, d'une superficie de 1 200 mètres carrés, au montant de 38 748 \$, plus taxes applicables, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximal de 98 700 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-09-79

Intervention aux actes de servitude dans le cadre de la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblé de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-120](#)

Il est résolu d'intervenir aux actes de servitude dans le cadre de la convention

d'enfouissement des réseaux de distribution câblé, les frais inhérents à ces transactions à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-09-80

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 31.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
